REÇU EN PREFECTURE
le 23/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300082-20261016-2026_33-DE

MAIRIE d'AURONS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,
Le 16 octobre 2026,
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Sophie KERNEN.

N° 2026/33 -

Date de la convocation municipale : 12 octobre 2026

OBJET :
Autorisation d'ouverture par anticipation des lignes budgétaires de la section Dépenses d'investissement pour l'exercice 2027 à hauteur de ¼ des montants du budget primitif 2026

Présent(e)s :
Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES – Emilie FRUTOSO-BERTERO - Yana GONDOVA - Sophie KERNEN – Manon MEYER - Aurore PIETTE - Caroline ROLLIN
MM. Daniel BOCCA - Dominique BONELLI - Sylvain GONDRY - Ugo MUCCIO - Roger OUILLASTRE – Stéphane ROLLIN.
Absent excusé :
M. Marc BELLUAU donne pouvoir à M. Sylvain GONDRY

Madame la Maire informe les membres de l'Assemblée qu'afin de ne pas pénaliser les fournisseurs dans le règlement des factures d'investissement, il convient d'ouvrir par anticipation sur l'exercice 2027 des lignes budgétaires en section Dépenses d'Investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Cette opération autorise ainsi la collectivité à engager et mandater des factures d'investissement avant le vote du budget primitif établi au titre de l'exercice 2027. Après avoir pris connaissance des montants en Section Dépenses d'Investissement détaillés ci-dessous :

Chapitre	Intitulé	Crédits 2026	Crédits ouverts s/2027 (1/4)
20	Immobilisations incorporelles	500,00 €	125,00 €
21	Immobilisations corporelles	222 706,69 €	55 676,67 €
23	Immobilisations en cours	500,00 €	125,00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	2 500,00 €	625,00 €
	Totaux	**226 206,69 €**	**56 551,67 €**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, l'exposé de Madame la Maire entendu,

- Accepte l'engagement et le mandatement par anticipation des dépenses d'investissement sur l'exercice 2027 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit **56 551,67** Euros,

Fait et délibéré à AURONS, les jours, mois et an ci-dessus

Le Secrétaire de séance

M. Daniel BOCCA

La Maire d'AURONS

Sophie KERNEN

- *Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication*